



Partage d'EXpérience

PEX 2022-03

Incident avec un CCF
10 juillet 2022

1 – CONTEXTE

- ▶ Le 10 juillet 2022 à 14h27, le CCF Montreuil est déclenché pour fumée suspecte dans un champ sur la commune de Roussent, un village limitrophe avec le département de la Somme.
- ▶ Ce village, situé en amont de la baie d'Authie est connu pour ses terrains marécageux et ses tourbières.
- ▶ A l'origine, il s'agissait d'un écobuage dans un terrain communal, loué à un particulier. Néanmoins, pensant avoir à faire un FEN, un riverain inquiet a tout de même appelé les secours.



L'écobuage, qu'est-ce que c'est ?

C'est une pratique agricole ancestrale qui consiste à brûler la végétation sèche pour nettoyer le sol et l'enrichir avec la cendre générée. C'est une activité réglementée par arrêté préfectoral car elle présente un risque sérieux de FEN si elle est mal maîtrisée, surtout en période de chaleur estivale.

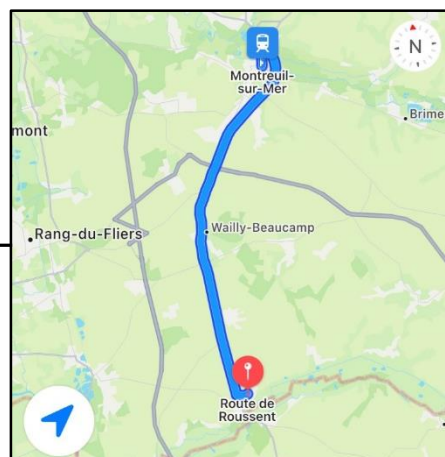
Et une tourbière ?

C'est une zone naturellement humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières permettent la formation d'un sol constitué de matière organique mal ou non décomposée appelée la tourbe.

2 – MOYEN ENGAGÉ



- ▶ Le CODIS engage le CCF 4000 du CIS Montreuil à 14h36.
- ▶ L'engin se présente sur les lieux à 14h59.



3 – SITUATION À L'ARRIVÉE DES SECOURS

► 1^{er} message du chef d'agrès à 15h06 :

« Feu de marais, poursuivons reconnaissance afin d'accéder au sinistre car celui-ci est inaccessible. Je demande gendarmerie. »

► Le chef d'agrès rencontre des difficultés d'accès au sinistre. Après une reconnaissance à pied avec le conducteur, le seul accès possible est un chemin, en apparence praticable, qui longe l'Authie d'un côté et des marécages parsemés de roseaux de l'autre.



► 2^{ème} message du chef d'agrès à 15h19 :

« Feu de roseaux sur 1 000 m² environ. Extinction en cours, je demande gendarmerie pour écobuage. »

► Lors d'une manœuvre de déplacement, le sol s'est affaissé sous le poids de l'engin. Celui-ci s'est retrouvé posé au sol sur l'arrière, sans plus aucune manœuvre possible.

► Cet affaissement s'explique par le côté marécageux du sol, la présence de galeries souterraines creusées par des rats et le poids de l'engin.



► Pour le chef d'agrès, bien qu'en apparence praticable, la fragilité du sol n'était pas détectable même en faisant une reconnaissance à pied.

► Le sinistre en question a finalement été éteint au moyen de **battes à feu**.

→ L'engagement de l'engin est-il vraiment nécessaire ou indispensable ? La question doit se poser sur chaque situation.





4 – POINTS POSITIFS

- L'incendie a été éteint rapidement et la propagation stoppée,
- Il n'y a eu ni blessé ni personnel coincé sous l'engin,
- Même s'il y a eu dégâts matériels, ils ont été limités.



5 – À RETENIR

- Les conséquences non négligeables de cette situation :
- CCF coincé jusqu'au lendemain après-midi,
 - L'astreinte mécanique a été déclenchée,
 - Plusieurs tentatives de sortie avec des engins agricoles ont été inefficaces,
 - Le SDIS a été contraint de sous-traiter avec une entreprise locale qui a dépêchée une grue à chenilles sur place,
 - Une fois sorti, le CCF a été immobilisé 2 jours à l'atelier pour une remise en état.

Réponse opérationnelle dégradée en pleine saison
FEN

Coût du dépannage sur place :
780 €

Coût des réparations en atelier :
860 €



Même après une **indispensable reconnaissance à pied**, ne jamais surestimer les capacités de son engin ou la résistance du sol et toujours se demander si **l'engagement de l'engin est vraiment nécessaire**.

6 – FOCUS SUR LE CCF



- ▶ L'engin concerné par cet incident est un CCF 4000. Son poids à vide est de 8,705 tonnes, son poids total en charge est de **14 tonnes**.
- ▶ Son prix : **230 000 € !**
- ▶ Son conducteur doit obligatoirement être formé et recyclé COD2 car **la conduite hors chemin ou tout-terrain ne s'improvise pas**.



A noter qu'une démarche d'identification et de praticabilité des terrils a été initiée par le service prévision-opération du Gpt EST.
→ Une telle démarche pourrait s'étendre à l'échelle départementale sur tous les sites sensibles connus.

